VERSEMENT 202 W

Description globale : Décisions judiciaires relatives aux délits, contrôle de l'activité des officiers publics ministériels

Dates extrêmes : 1940-1949

Importance matérielle : 50 articles

Service producteur : Tribunal Correctionnel de Troyes et Cour d'Appel de Paris

Service versant : Greffe du tribunal de Grande Instance de Troyes

Date d'entrée : fevrier 1968

Communicabilité maximum : 100 ans

Début communicabilité : Immédiate

Fin communicabilité : 01/01/2050

Date de rédaction du bordereau : juin 1996
N° d'entrée : 16977
Cote de l'inventaire : 1AD10 347

La communicabilité des documents est indiquée en fonction des délais spécifiés par la loi Archives n° 79-18 (30 ans, 60 ans, 100 ans à compter de la date du document, 120 ans ou 150 ans à compter de la date de naissance de la personne). Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Certains dossiers sont communicables immédiatement, que ce soit au titre de la loi n° 78-753 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs, ou au titre de la loi Archives n° 79-10 et pour lesquels le délai de 30 ans est écoulé.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

© Archives départementales de l'Aube, 1998 - Reproduction interdite (Loi du 1er juillet 1992 articles L 335-2 et 335-3 ; Loi du 17 juillet 1978, article 10)

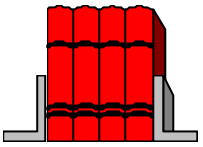

PRESENTATION

Ce versement du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Troyes a été effectué en 1968 et comportait divers documents judiciaires de de l'an VII à 1949. Intégré à l'époque dans une série provisoire dite "Série Continue", il est retraité aujourd'hui en fonction du cadre de classement des Archives départementales : tous les documents antérieurs à 1940 seront intégrés à la série U (fonds de la justice), et ceux postérieurs à 1940 sont intégrés à la série W qui recense les archives contemporaines.

Le tribunal correctionnel est une formation du Tribunal d'Instance qui juge les délits définis par le Code Pénal, ainsi que ceux poursuivis par certaines administrations (administration fiscale ou forestière).

Les jugements prononcés le sont toujours en premier ressort et peuvent être attaqués par voie d'appel. En cette matière, c'est la Cour d'Appel de Paris qui est compétente pour le département de l'Aube.

Dans ce versement, on trouve des dossiers :

- d'instruction
- de citation directe
- de flagrant délit,

ainsi que des dossiers émanant de l'administration des Contributions Directes ou de la Direction Générale des Forêts, de tribunaux pour enfants, de la Cour d'Appel de Paris.

Les délits les plus souvent poursuivis sont ceux portant atteinte à la personne (vol et/ou recel, violence, injure, outrage à la pudeur, abandon de famille...), à la réglementation administrative (port d'arme, chasse, défaut de carnet anthropologique, fraude commerciale...), qui peuvent mettre en cause des adultes ou des mineurs.

On trouve également les dossiers d'instruction des affaires relatives au contrôle de la presse, en particulier communiste, ainsi qu'aux "propos de nature à nuire au moral du pays et de l'armée" à la veille de la déclaration de la seconde guerre mondiale (décrets-lois de juin et septembre 1939).

Par ailleurs, ce versement comprend également les copies de répertoires des notaires et commissaires-priseurs de l'Aube de 1942, puis de 1946 à 1949, permettant d'évaluer leur activité sous l'Occupation puis à la Libération.

L'ensemble de ces dossiers d'instruction est librement communicable à l'expiration d'un délai de cent ans (Loi n° 79-18 sur les archives, article 7, alinéa 3).

PLAN DU BORDEREAU

N° Articles	***Description***	***Dates extrêmes***
1 - 42	Tribunal correctionnel de Troyes, dossiers d'instruction	1940 - 1941
43 - 44	Cour d'Appel de Paris, dossiers d'instruction	1940 - 1941
45 - 49	Notaires de l'Aube, copie des répertoires	1942, 1946 - 1949
50	Commissaires-priseurs de l'Aube, copie des répertoires	1942

202 W	Ancienne cote SC	Descriptif	Dates extrêmes	Commu-nicabilité
1 - 15		**Tribunal correctionnel, Troyes : dossiers d'instruction**	**1940**	**01.01.2041**
1	34364, 34365	Janvier	"	"
2	34368, 34370, 34371	Février	"	"
3	34374, 34375	Mars	"	"
4	34376, 34380	Avril	"	"
5	34381, 34383, 34384	Mai	"	"
6	34385	Juin	"	"
7	34388	Juillet	"	"
8	34389, 34390	Août	"	"
9	34392 à 34394	Septembre	"	"
10	34396 à 34400	Octobre (du 2 au 15)	"	"
11	"	Idem. (du 22 au 29)		
12	34401 à 34403 34405	Novembre (du 5 au 12)	"	"
13	"	Idem. (du 19 au 26)	"	"
14	34406 à 34410	Décembre (du 3 au 10)	"	"
15	"	Idem. (du 17 au 31)	"	"
16 - 42		**Tribunal correctionnel, Troyes : dossiers d'instruction**	**1941**	**01.01.2042**
16	34413	Janvier (du 7 au 14)	"	"
17	"	Idem. (du 21 au 28)	"	"
18	34416, 34419 34420	Février (du 4 au 11)	"	"
19	"	Idem. (du 18 au 25)	"	"
20	34422, 34423 34426 à 34428	Mars (du 4 au 6)	"	"
21	"	Idem. (du 8 au 18)	"	"
22	"	Idem. (du 20 au 29)	"	"
23	34429 à 34435	Avril (du 1er au 8)	"	"
24	"	Idem. (du 17 au 22)	"	"
25	"	Idem. (du 23 au 29	"	"
26	34436 à 3443	Mai (du 3 au 6)	"	"
27	"	Idem. (du 10 au 15)	"	"
28	"	Idem. (du 20 au 29)	"	"
29	34444 à 34451	Juin (du 3 au 10)	"	"
30	"	Idem. (du 14 au 19)	"	"
31	"	Idem. (du 21 au 28)	"	"

202 W	Ancienne cote SC	Descriptif	Dates extrêmes	Commu-nicabilité
16 - 42		**Tribunal correctionnel, Troyes : dossiers d'instruction (suite)**	**1941**	**01.01.2042**
32	34451 à 34456	Juillet (du 1er au 15)	"	"
33	"	Idem. (du 19 au 29)	"	"
34	34457 à 34458	Août	"	"
35	34459 à 34465	Septembre (du 1er au 13)	"	"
36	"	Idem. (du 16 au 30)	"	"
37	34466 à 34470	Octobre (du 1er au 14)	"	"
38	"	Idem. (du 18 au 28)	"	"
39	34471 à 34474	Novembre (du 4 au 18)	"	"
40	"	Idem. (du 22 au 29	"	"
41	34475 à 34479	Décembre (du 2 au 16)	"	"
42	"	Idem. (du 20 au 30)	"	"
43 - 44		**Cour d'appel de Paris, dossiers d'instruction**	**1943 - 1945**	
43		Mars	1943	01.01.2044
44		Juin	1945	01.01.2046
45 - 49		**Notaires de l'Aube : copie des répertoires**	**1942**	
45	34532	Vol. 1	1942	01.01.2043
46	34533	Vol. 2	1946	01.01.2047
47	"	Vol. 3	1947	01.01.2048
48	"	Vol. 4	1948	01.01.2049
49	"	Vol. 5	1949	01.01.2050
50	34532	Commissaires-priseurs de l'Aube : copie des répertoires	1942	01.01.2043